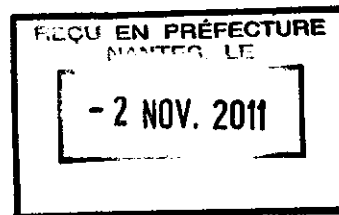


PANATTONI EUROPE

Préfecture de la Loire Atlantique
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

A l'attention de Mr le Préfet,

Objet : Demande d'enregistrement – 1510 et 2663
Réf : Code de l'environnement – Articles R512-46



Monsieur le Préfet,

Notre société projette la construction d'un entrepôt sur la commune de GRANDCHAMPS DES FONTAINES. Cette installation est visée par le régime d'enregistrement prévu dans le code de l'environnement pour les rubriques 1510 et 2663. Vous trouverez ci-joint les documents prévus par le code de l'environnement pour cet enregistrement.

Renseignements administratifs :

RAISON SOCIALE : FR PC IV

STATUT JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée à associé unique

CAPITAL : 20.000,00 €

**ADRESSE SIEGE SOCIAL : 11 Bis Rue Christophe Colomb
75088 PARIS
01 56 89 22 55**

DEPARTEMENT : PARIS

N°SIRET : 801 701 312 26626

CODE APE : 6820B

ADRESSE DE L'INSTALLATION CONCERNEE :

**Zone d'Activités de la Grand'Haie
Rue Olivier De Serres
44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES**

GERANT DE LA SOCIETE : Olivier MARBAISE

Mail : omarbaise@panattoni.com

Tel. +352 262 129 1011

Mobile +352 691 440 030

Localisation de l'installation :

Le secteur sur lequel la Société FR PC IV, filiale à 100 % du groupe PANATTONI EUROPE, envisage de s'implanter, se trouve sur la commune de GRANDCHAMPS DES FONTAINES, ville du département de LOIRE ATLANTIQUE, au niveau de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Grand'Haie.

Les installations de l'établissement de la Société FR PC IV occuperont une superficie de 39 182 m² sur les parcelles cadastrales 19, 20, 22, 23 et 115 de la section ZB de la commune de GRANDCHAMPS DES FONTAINES.

Le site sera implanté sur une zone classée Uez au niveau du PLU de la commune, zone qui autorise les installations classées pour la protection de l'environnement. Un extrait du règlement du PLU de la zone concernée se trouve en annexe.

Le site est en dehors d'une zone NATURA 2000. La plus proche se trouve à une distance de 9,8 km du site (NATURA 2000 n°FR5200624 et FR521200 4, Marais de l'Erdre).

Par ailleurs, compte tenu de l'emprise de ce type d'exploitation, je sollicite également de votre bienveillance l'autorisation de porter l'échelle du plan d'ensemble au 1/1 000, en lieu et place d'une échelle au 1/200 (cette requête est faite en application de l'article R.512-6, I, 3°, du Code de l'Environnement).

Description, nature et volume de l'activité :

La Société FR PC IV projette d'implanter sur la commune de GRANDCHAMP DES FONTAINES un entrepôt de stockage d'une superficie de 11 915 m² dont deux cellules de stockages d'une superficie totale de 11 380 m² ; le reste étant composé de bureaux (353 m²), de locaux techniques (89 m²) et d'un local de charge d'accumulateurs (93 m²).

La Société FRANCE SECURITE sera locataire du site et proposera des espaces d'entreposage en rack dynamique, en palettes et en étagères. La nature de ce stockage sera composée d'équipements de protections individuelles avec une majorité des produits à usage court tel que des masques respiratoires ou des vêtements de protection non tissé.

Le site se décomposera en deux grands ensembles :

- Au Sud, la cellule n°1, d'une superficie de 5 730 m² pour un volume maximal de stockage de 25 000 m³. Les locaux sociaux, la zone d'accueil du public ainsi que la zone de charge de batteries seront attenants à cette cellule (coin Sud de la cellule) et séparés de celle-ci avec un mur coupe feux de 2 heures. La chaufferie et le local sprinkler seront également attenants à cette cellule le long de la façade Sud-est.
- Au Nord, la cellule n°2, d'une superficie de 5 650 m² pour un volume maximal de stockage de 30 000 m³. Les deux cellules seront séparées par un mur coupe feux de 2 heures. Les cellules seront équipées d'un système d'extinction automatique d'extinction d'incendie (sprinklage).

Les rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles est soumise la Société FR PC IV sont les suivantes :

| N°rubrique | Intitulé des rubriques | Capacité de l'installation | Régime |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1510-2° | Stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des entrepôts couverts. | Le volume maximal des entrepôts est de 55 000 m ³ avec une quantité en substances combustibles maximale de 20 000 t. | Enregistrement |
| 2663-2° | Stockage de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères. | Le volume susceptible d'être stocké est de 55 000 m ³ . | Enregistrement |
| 2925 | Ateliers de charge d'accumulateur | 1 Local de charge d'accumulateur d'une puissance maximale de 240 kW | Déclaration |

Les communes présentes dans un rayon de 1 km autour du périmètre de l'installation sont :

- GRANDCHAMPS DES FONTAINES
- HERIC
- NOTRE DAME DES LANDES

Dans son voisinage proche, le futur entrepôt est ainsi entouré :

- à l'Ouest, par la rue Olivier de Serre, et au-delà des prairies agricoles,
- au Nord, par un terrain vierge faisant partie de la ZAC,
- à l'Est, par l'entrepôt logistique de la société Matériel.net,
- au Sud, par la RN 137, et au-delà des prairies agricoles.

La société FR PC IV respectera les prescriptions de l'arrêté ministériel du 29 Mai 2000 relatifs aux prescriptions générales applicables aux Installations Classées soumises à déclaration sous la rubrique 2925.

Documents joints à la présente demande d'enregistrement

Partie 1 : Cartes et plans.

- Plan de localisation au 1/25 000^{ème} (carte IGN).
- Plan du cadastre au 1/2 000^{ème}.
- Plan des abords au 1/2 000^{ème} (extrait cadastral).
- Plan d'ensemble au 1/1 000^{ème} indiquant les réseaux.
- Plans de masse des installations au 1/1 000^{ème} et au 1/500^{ème}.
- Plans des stockages au 1/1 000^{ème} et au 1/500^{ème}.
- Plan de sécurité incendie au 1/500^{ème}.

Partie 2 : Compatibilité du projet avec les dispositions d'urbanisme et les plans applicables

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : règlement de la zone.
- Compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes existants.

Partie 3 : Proposition sur le type d'usage futur lors d'une mise à l'arrêté définitif du site.

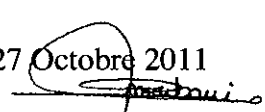
- Courrier envoyé au Maire de GRANDCHAMPS DES FONTAINES.
- Réponse du Maire.

Partie 4 : Capacités techniques et financières de l'exploitant.

Partie 5 : Tableau de synthèse sur les prescriptions applicables au site et études annexes.

Partie 6 : Notice d'incidence du site sur les zones NATURA 2000.

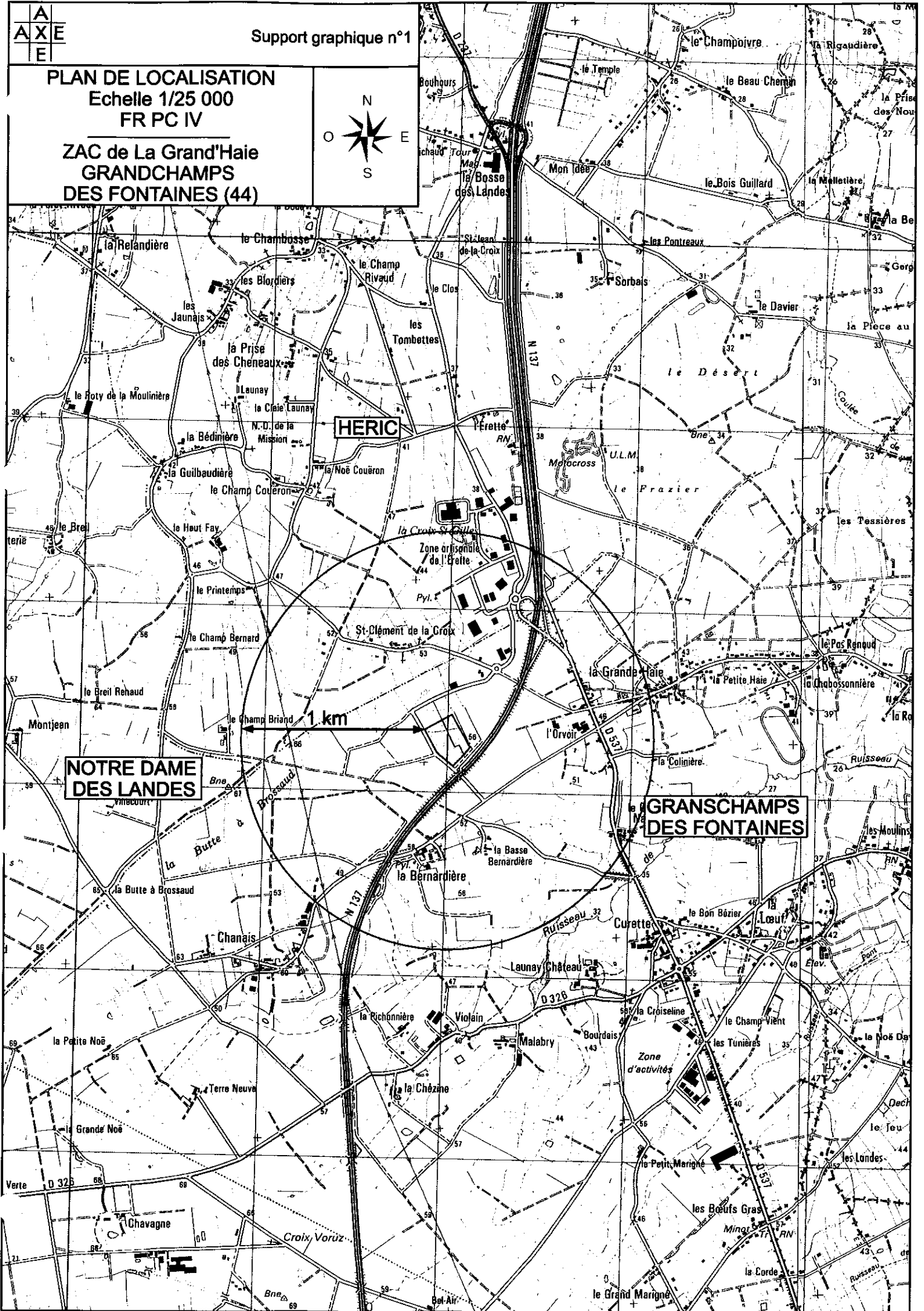
Le 27 Octobre 2011


FR PC IV Sarl
Olivier MARBAISE
GERANT

A
AXE
E

Support graphique n°1

PLAN DE LOCALISATION
Echelle 1/25 000
FR PC IV
ZAC de La Grand'Haie
GRANDCHAMPS
DES FONTAINES (44)



HERIC

**NOTRE DAME
DES LANDES**

**GRANSCHAMPS
DES FONTAINES**

1 km